

"La maîtrise du risque de change est une arme redoutable pour une entreprise"

Aujourd'hui, toutes les entreprises sont confrontées, ou le seront bientôt, à la question du risque de change. Cette tendance forte est liée à l'accélération de la mondialisation et au développement du commerce par internet qui amènent toutes les entreprises, même les plus petites, à s'imbriquer dans des échanges internationaux. Explications de Sébastien Oum, Fondateur de la société Ambriva et de la Fintech Yseulis.

18 juin 2018

Toutes les entreprises qui achètent ou vendent dans une devise autre que l'euro sont concernées par les risque de change. Ceux-ci sont réels et nombreux, qu'ils s'agissent de risques économiques, de transaction ou de conversion. L'appréciation de la devise étrangère est une menace pour les importateurs, et sa dépréciation un risque pour les exportateurs. Tout chef d'entreprise doit donc anticiper ce risque particulièrement difficile à appréhender qu'est le risque de change, car c'est un risque qui est maîtrisable.

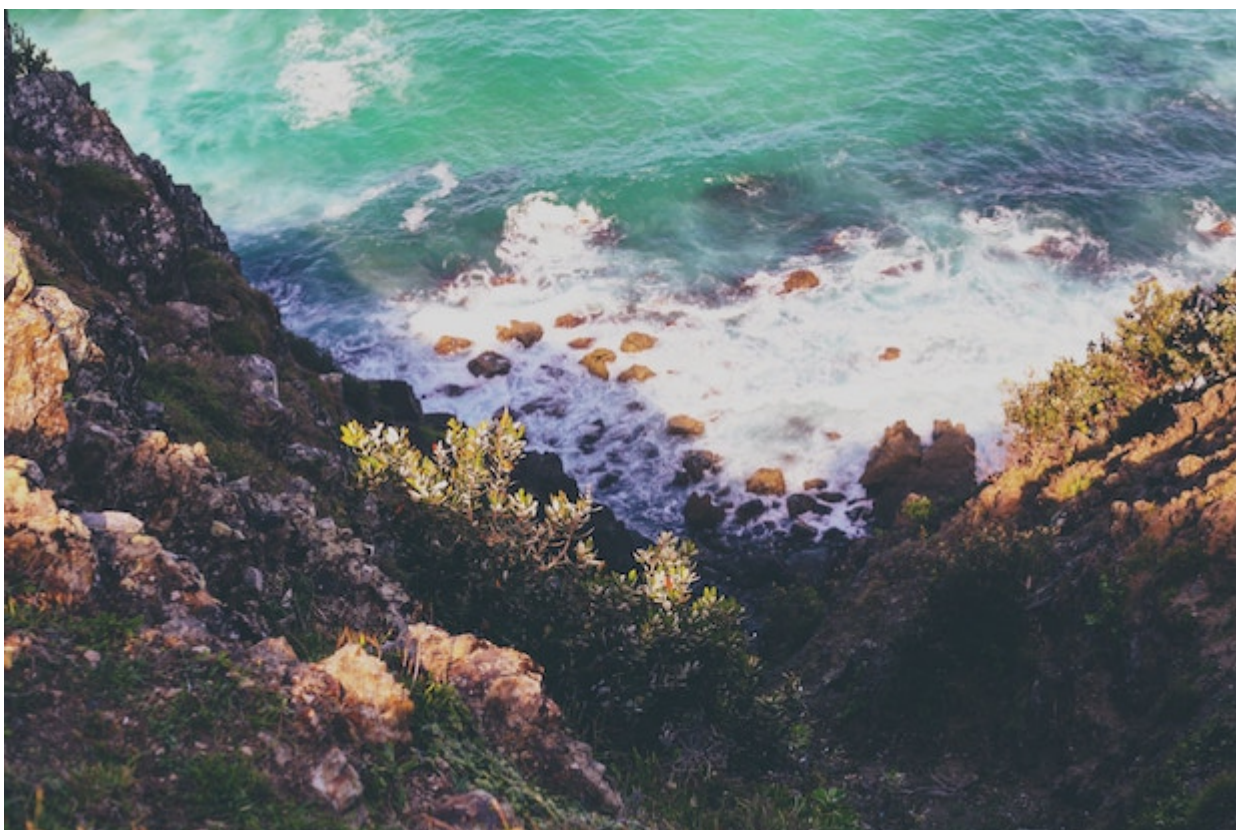
En effet, les taux de change des devises, comme ceux des actions en Bourse, sont volatiles. La gestion des risques de change englobe l'ensemble des mesures prises pour limiter au maximum le risque que la volatilité des devises vienne impacter les résultats de l'entreprise. Il convient donc d'avoir une gestion des risques de change bien planifiée, et bien exécutée pour être plus compétitifs, améliorer ses marges et mieux anticiper ses flux de trésorerie (cash flow).

Optimiser le coût de ses paiements internationaux et réaliser des couvertures de change ne suffit pas : cela représente à peine 22% des leviers d'optimisation. Une Fintech des paiements peut faire ce travail mais il faut négocier un contrat cadre tarifaire en amont avec elles.

Le risque de change, une opportunité ?

En réalité, le risque de change peut devenir une arme redoutable pour se différencier de ses concurrents, car peu nombreuses sont encore les entreprises qui le gèrent correctement en France. Les Anglo-Saxons, eux, l'ont compris : les devises peuvent être l'arme de destruction massive de vos concurrents les plus puissants.

La gestion du risque de change permet aussi d'améliorer le compte de résultat si l'on sait s'en saisir. Les PME ont particulièrement besoin de conseil car elles gèrent moins ce risque que les grandes entreprises, alors que le risque est beaucoup plus important pour elles : en cas de mauvaise gestion du risque de change, la grande entreprise a de fortes chances de passer le cap, alors que la PME risque fort de ne pas s'en remettre.



Dans un premier temps, le conseiller en gestion des risques de change va évaluer le risque réel. Par exemple, le prix de revient a un impact direct positif ou négatif sur le résultat, et ce prix de revient dépend du prix d'achat des matières premières. Or, les dommages ou les bénéfices que peuvent provoquer les taux de change ne sautent pas aux yeux et ne sont pas définis - ils sont donc trop rarement pris en compte.

D'autant que les médias économiques restent également silencieux sur ce sujet. Les conseillers " nouvelle génération " doivent être capable d'associer technologies innovantes dans les services financiers, comme les FinTechs, et services bancaires traditionnels pour que leur client bénéficie de services de change adaptés au service de la performance. La stratégie à établir doit donc respecter plusieurs règles.

Règle n° 1 : neutraliser l'impact des variations des devises sur les marges commerciales.

La principale raison pour laquelle il est important de mettre en place une stratégie de change est qu'elle permet d'atténuer l'effet négatif des fluctuations du taux de change sur les achats ou les ventes en devises étrangères.

Règle n° 2 : immuniser l'entreprise contre la spéculation sur les taux de change.

Suivre les marchés financiers est un métier complexe qui n'est pas celui du chef d'entreprise. Le temps qu'il passe à suivre le marché des changes, c'est du temps en moins consacré au développement de son activité. D'autant que le marché des devises est le marché dont les fluctuations sont les plus difficiles à anticiper.

Règle n° 3 : anticiper les entrées et sorties de trésorerie liées aux achats de devises.

En éliminant l'incertitude, il est plus facile de prévoir les budgets et donc la trésorerie qui sera allouée.

Règle n° 4 : obtenir de meilleurs taux de change.

En étant confronté au sujet, le chef d'entreprise améliore sa connaissance, ce qui lui permet de prendre le pouvoir face aux banques pour négocier de meilleurs taux.



À lire aussi

Quelles sont les FinTech françaises les plus innovantes au monde ?

Une fois ces règles assimilées, il faut mettre en place la méthode correspondant au mieux à l'activité de l'entreprise. Il n'existe pas de méthode unique, universelle, car chaque entreprise est unique. La gestion du risque de change doit donc être adaptée. De plus, la gestion du risque de change est un processus dynamique, il faut donc garder un œil attentionné sur l'évolution de ses besoins et des évolutions aussi bien du marché que de son activité. On peut alors actionner différents leviers : obtenir de meilleurs taux de change, accéder à des instruments financiers, et mettre en place de méthodes de pilotage. Si ces trois leviers sont actionnés, l'entreprise disposera de réels moyens d'action.

Article écrit par Sébastien Oum